

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD

Le 14 novembre 2022, à 18h30, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers Xavier Bouhy, et Francis Fecteau, ainsi que mesdames les conseillères Dany Plante et Patricia formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Étaient absents les conseillers monsieur Richard Doyon et madame Nancy Lessard.

Assistent également madame Sylvie Groleau, directrice générale adjointe/ greffière trésorière adjointe.

La secrétaire de l'assemblée est madame Sylvie Groleau.

La présente séance extraordinaire a été convoquée par madame Sylvie Groleau, directrice générale adjointe/greffière-trésorière adjointe pour les sujets suivants seulement :

1. Adoption de l'avis de convocation (R)
2. Adoption de l'ordre du jour (R)
3. Adoption des nouvelles conditions de travail du personnel de bureau (R)
4. Mandat - Courtier immobilier pour acquisitions par la Municipalité (R)
5. Autorisation de signature à l'entente avec Duvaltex (R)
6. Levée de la séance extraordinaire (R)

2022-11-293

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par monsieur Francis Fecteau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉE

2022-11-294

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté en enlevant les points 4 et 5 par manque d'informations.

ADOPTÉE

2022-11-295

**ADOPTION DES NOUVELLES CONDITIONS DE
TRAVAIL DU PERSONNEL DE BUREAU**

CONSIDÉRANT QUE certains employés de bureau de la municipalité étaient sans contrat de travail ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité juge nécessaire que tous ses employés soient munis d'un contrat de travail.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'adopter les contrats de travail de madame Sylvie Groleau, directrice générale adjointe, madame Myriam Bélanger, responsable des communications, madame Mélissa Bélec, adjointe administrative et de madame Karen Lessard, coordonnatrice aux loisirs, culture et vie communautaire.

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les contrats de travail des personnes mentionnées ci-haut soient adoptés tel que présenté.

ADOPTÉE

2022-11-296

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil que la présente séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Sylvie Groleau
Directrice générale adj.
Greffière-trésorière adj.